

Sur Polybe III 39,8.

Marc Mayer

ταῦτα γὰρ νῦν βεβημάτισται καὶ σεσημείωται κατὰ σταδίου ὀκτὼ διὰ
Ῥωμαίων ἐπιμελῶς·

Le texte de Polybe que nous tenons à étudier, n'est pas sans problèmes et il a été même mis entre crochets par certains éditeurs parmi lesquels Th. Buettner-Wobst.¹ F. W. Walbank dans son excellent commentaire accepte son authenticité en signalant: «There is no real difficulty if this passage was inserted by P. about 118 as one of his last additions»;² c'est à-dire qu'il a accepté, et nous croyons que avec raison, la possibilité d'une réfaction du texte de Polybe dans un de ses derniers états avant qu'il ait été définitivement fixé par la mort de son auteur. La question des sources qui a été traitée avec prudence par P. Pédech,³ va dans ce cas, peut-être, au-delà de ce

1. Th. BUETTNER-WOBST, *Polybii Historiae, editionem a Lud. Dindorfio curatam retractavit...*, vol. I, Leipzig 1905 (ed. altera), p. 257. La récente édition de J. de FOUCAULT, *Polybe, Histoires livre III*, Paris 1971, p. 77 fait l'état de la question tout en mettant le texte entre crochets: delevit B-W post Schmidt at contra Cuntz et F. Hulsch. L'édition de W. R. PATTON, *Polybius, the Histories*, Cambridge-Londres 1979 (reimpr. de l'éd. de 1922), pp. 90-91 n'admet pas l'exclusion. Sur la tradition du texte, cfr. J. M. MOORE, *The Manuscript Tradition of Polybius*, Cambridge 1965, pp. 10-95.
2. F. W. WALBANK, *A Historical Commentary on Polybius*, vol. I, Oxford 1970 (reimpr. de l'éd. 1957), p. 373.
3. P. PÉDECH, *La méthode historique de Polybe*, Paris 1964, pp. 555-570 et 578. Sur la méthode de Polybe: K. E. PETZOLD, *Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historischen Auswertung*, Vestigia 9. Munich 1969, i A. KLOTZ, «Die Arbeitsweise des Polybios», *La Nouvelle Clio* 5, 1953, pp. 237-248 (=Polybios hrsgb. von K. STIEWE und N. HOLZBERG, Darmstadt 1982, pp. 186-197, Wege der Forschung, CCCXLVIII); M. GELZER, *Zur Arbeitsweise des Polybios*, Heidelberg 1956, *Sitzungsberichte der heidelberger Akademie der Wissenschaften* 3.; v. en plus F. W. WALBANK, *A Historical Commentary...*, vol. I, p. 6 ss.

qu'on pouvait s'attendre, car ce texte aboutit à une position maximaliste pour ce qui est des remaniements dont le texte de Polybe a été l'objet de la part de l'auteur lui-même.⁴ Ce fait n'est pas passé non plus inaperçu pour la critique et F. W. Walbank dans un autre travail l'utilise comme évidence dans ce sens.⁵

Il faut dire toutefois que ce texte si important pour l'histoire de l'*Hispania* Citérieure est pourtant passé dans les répertoires de sources qui la concernent sans le commentaire qu'il méritait vu sa chronologie réelle et qu'il a été quelquefois mal compris ou interprété.⁶ À l'évidence, le contenu général du chapitre est consacré au passage des Pyrénées par Hannibal, et il va sans dire que c'est l'incohérence apparente de ce paragraphe, qui implique évidemment un stade chronologique postérieur, ce qui a déclenché la proposition d'exclusion du texte, comme s'il s'agissait d'un ajout explicatif interpolé. Si nous acceptons — comme le fait F. W. Walbank et comme le font d'une manière générique, pour des raisons méthodologiques, la plupart des manuels — qu'il s'agit là effectivement d'un ajout postérieur mais de la main de Polybe lui-même, force nous est de présenter nos arguments dans ce sens.

Dans son commentaire F. W. Walbank a mis en rapport ce passage avec le milliaire de Treilles (Aude), qui signale la mille X dès Narbonne et qui est placé autour de 118 a. C., sous l'autorité de *Cn. Domitius Abenobarbus*; la datation du milliaire ne laisse actuellement pas place au doute.⁷

Ce qui est intéressant c'est le fait, qui n'a pas été retenu, de l'existence de toute une série de milliaires dans la zone immédiate de la Citérieure dont le témoignage peut aider à une datation de cette chronologie. Il s'agit de trois milliaires au nom de *Manius Sergius*, proconsul, et deux milliaires au nom de *Q. Fabius Labeo*, plus un milliaire en forme de *tabula* de St. Jordi d'Alfama (près de Tortosa) avec la seule mention des milles que nous pourrions rapprocher des précédents.⁸

4. Même visions générales comme celle d'A. LESKY, *Historia de la Literatura Griega*, Madrid 1968 (trad. de la 2^e édition allemande, Bern 1963), pp. 803-808 ou l'article de K. ZIEGLER, s. u. «Polybios», *KIP* IV, 1972, cols. 983-991 (cfr. en plus Id., *RE* XXI, 1952, cols. 1440-1578), permettent de suivre ces problèmes. Il ne faut pas rappeler les cinq phases proposées par R. LAQUEUR, *Polybios*, Leipzig-Berlin 1913.
5. F. W. WALBANK, *Polybios*, Berkeley 1972, pp. 12-13; cfr. aussi p. 23 pour l'insertion tardive de la campagne de *D. Iunius Brutus Galliaicus*.
6. A. SCHULTEN, *Fontes Hispaniae Antiquae* vol. III, Barcelona 1935 ne considère le passage. L'édition catalane de la Fundació Bernat Metge, *Polibi, Història*, vol. II, Barcelona 1930, par A. RAMON I ARRUFAT, p. 107 a commis dans ce cas une bévue dans la traduction en confondant la quantité de stades par la proximité des autres chiffres; il indique aussi chaque mille stades au lieu des huit cents du texte qui correspondent exactement à la mille romaine.
7. Un état de la question dans M. GAYRAUD, *Narbonne Antique des origines à la fin du III^e siècle*, Paris 1981 (*Rev. Arch. Narbonnaise* suppl. 8), pp. 127-130. Une datation large comprendrait 120-118 ou 121-117 comme limites extrêmes.
8. Cfr. M. MAYER, «Epigraphica Dertosensia», *Actes du VII^e Congrès International d'Epigraphie Grecque et Latine* (1977), Bucarest-Paris 1979, p. 411 et le travail cité dans la note suivante, pour l'édition. Les trois milliaires de *Manius Sergius* correspondent à IRC I (=G. FABRE-M.

Une étude prosopographique récente nous conduit à la datation de ces milliaires vers 120-110 a. C. et il n'y a pas lieu d'en répéter ici la démarche.⁹ Cette nouvelle datation qui ne coïncide pas exactement avec celle de T. R. S. Broughton ni avec celle de D. Wilsdorf,¹⁰ convient à la datation du milliaire de Treilles et même, dans le cas d'une datation plus étroite, à un moment immédiatement antérieur. L'existence en Asie Mineure de milliaires de cette chronologie rend très probable cette datation à un moment où il semble y avoir une volonté bien définie d'organisation de la conquête romaine.¹¹

L'ajout de la main de Polybe dans ce texte qui concerne l'*Hispania* ne saurait se lire autrement que comme un témoignage privilégié de sa vitalité en tant qu'historien, jusqu'au terme même de sa vie, comme la preuve qu'il a su conserver une certaine indépendance de ses connaissances tout au long de ses voyages et finalement, ce qui semble de la plus haute importance, le passage révèle l'existence d'un réseau d'information souple qui permet à l'historien de mettre à jour son histoire romaine jusqu'au dernier moment, encore qu'il introduise dans cette mise à jour des «soudures» trop évidentes comme c'est le cas du passage dont nous avons tenté de signaler l'importance pour l'*Hispania* Citérieure, tout en précisant la chronologie de son inclusion dans le texte par Polybe même, qui a bien voulu nous préciser son anachronisme par rapport à la narration en le reliant avec un significatif *vũv*.¹²

MAYER-I. RODÀ, *Inscriptions Romaines de Catalogne I. Barcelone (sauf Barcino)*, Paris 1984) 175 (mille I, Santa Eulàlia de Riuprimer); IRC I, 176 (=CIL I² suppl. 2982) (mille VII, Tona); IRC I, 181 (=CIL II 4956; I², 840) (mille XXI, Santa Eulàlia de Ronçana). Les milliaires de *Q. Fabius Labeo* correspondent à IRC II (Idd., *Inscriptions Romaines de Catalogne II. Lérida*, Paris 1985) 89 (=CIL II, 4924; I², 823) (Lérida) et CIL II, 4925 (=I², 824) (Candasnos).

9. M. MAYER-I. RODÀ, «La epigrafía republicana en Cataluña. Su reflejo en la red viaria», *Reunión sobre epigrafía hispánica de época romano-republicana*, Saragosse 1983 (sous presse).
10. T. R. S. BROUGHTON, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. I, Cleveland 1968 (reimpr. de l'éd. de 1951), pp. 543-544 place ces magistrats autour de 110 a. C. Par contre D. WILSDORF, «Fasti Hispaniarum Provinciarum», *Leipziger Studien* 1, 1878, pp.94-95 les place vers la moitié du II^e siècle av. J. C. Cfr. pour un état complet de la question le travail cité dans la note précédente. Notre datation pourrait donc se situer jusque vers 118-114 a.C.
11. Cfr. par exemple CIL I² 647 (=III, 6093=7183) et CIL I², 651 (=III 14202⁴) de *Manius Aquilus* qui marquent les voies de Pergame et Ephèse à Sardes.
12. F. W. WALBANK, *A historical Commentary...*, p. 373 a montré comme il n'est pas nécessaire d'insérer dans ce passage une deuxième référence à *Emporiae* en raison du calcul des milles, car il ne faut pas penser à l'itinéraire conventionnel postérieur pour le passage d'Hannibal. Ce fait renforce encore la nécessité et signification du *vũv*. Cfr. ibidem, pp. 393-394.